Georges Macaire Eyenga (Université de Dschang)
Marie Nadège Tsogo (Université de Bayreuth)

Deux mouvements, deux pratiques de protestation au Cameroun

Faire la sociologie des mobilisations contestataires à l'ère du numérique, c'est ouvrir un espace de réflexion pour penser les stratégies et des formes d'actions concrètes utilisées par les mouvements sociaux pour défendre leurs revendications. Dans les sociétés démocratiques, il existe diverses formes d'actions que l'on peut classer allant de la négociation à la rupture, de discussions formelles avec les autorités jusqu'aux moyens beaucoup plus disruptifs en passant par des formes telles que la grève, les manifestations, le boycott, le *sit-in*, la pétition etc. Aujourd'hui, la révolution digitale offre aux mouvements sociaux un nouveau répertoire d'action, un espace propice à une « énonciation du politique » (Bayart 1985, 343-373). Ce nouveau répertoire d'action, ce sont les réseaux sociaux qui abritent définitivement l'e-rue. « L'e-rue comme espace du politique numérique » (Gueorguieva/Krasteva 2015, 8) devient de plus en plus ce lieu où se construisent des relations de domination entre une pluralité d'acteurs : l'État, les groupes sociaux, les individus etc. On assiste pour ainsi dire à une extension du champ de la contestation, de la rue aux réseaux sociaux. Ce phénomène contemporain au Cameroun mérite d'être saisi par les sciences sociales, en prenant soin de restituer son historicité.

En Afrique subsaharienne, l'historiographie des mouvements sociaux situe l'apparition de ces organisations revendicatrices sous le colonialisme. D'après cette thèse historique, « les mouvements de revendication apparaissent sous le colonialisme en tant que coalition de groupes sociaux – paysans, ouvriers, intelligentsia et nationalités minoritaires – demandant une participation à l'économie politique coloniale » (Ndongo 2014, 74). Au Cameroun, la contestation politique par les mouvements sociaux n'est pas récente. Pendant la période coloniale (1884-1960), elle est déjà l'œuvre d'associations et de mutuelles ouvrières (Tanga Onana 2003) ; des mouvements autochtones et des forces religieuses (Ngongo 1982 ; Onana 2004) ; des mouvements traditionnels tels que le *Kumze*,

Dieses Werk ist als Open-Access-Publikation lizensiert unter CC-BY-NC-ND
© 2025 bei den Autor:innen, publiziert von AVM; https://doi.org/10.23780/9783960916505

l'*Assama*; le *Ngondo* créé vers 1830, l'*AssoBéti* créé en 1948, l'*Efoulameyong* créé en 1949 (Monkam 2006; Mbebi 2015), et même des mouvements de sujets au sein des chefferies bamiléké (Mouiche 2005). Dans les répertoires d'action collective du moment colonial, l'on retrouve déjà les manifestations de rue, les grèves, le boycott et les pétitions. En 1960, l'accession du Cameroun à l'indépendance est chargée de fluidité politique puisqu'elle met en scène d'une part, les partis politiques comme l'UC (Union natioanle) et l'UPC (Union des populations du Cameroun) (Mbembe 1996); et d'autre part, elle rend possible l'institutionnalisation des mouvements sociaux qui – dans de nombreuses situations coloniales – ont fécondé l'action partisane.[1] Durant toute la période du monolithisme politique (1966-1990), l'on assiste à une hibernation des mouvements sociaux du fait d'une législation restrictive et répressive qui traduit la volonté du nouvel État de bâtir un pouvoir fort centralisateur. Cette « mise sous boisseau des mobilisations contestataires durant la période du parti unique » (Zognonget Mouiche 1997), signifie aussi la transformation des lignes de dissonances en « une résistance et une insoumission silencieuses » (Pommerolle 2008, 74).

A partir des années 1990, l'environnement politique connait des transformations profondes avec l'instauration du multipartisme et l'amorce du processus de démocratisation, toute chose qui encourage la résurgence des mouvements sociaux. Les revendications protéiformes qui prennent place par la suite présentent une dimension éminemment politique et conflictuelle: « que ce soit pour contester l'ordre en place, revendiquer l'avènement d'un État de droit, ou pour le défendre, le politique semble s'énoncer à travers et à partir du conflit » (Abé 2006, 36). Durant les « années de braises » (1990-1993), la désectorisation met confusément en scène les mouvements sociaux et les partis politiques. A titre d'exemple, l'action politique des mouvements sociaux et des partis politiques s'illustre à travers les événements fondateurs du mouvement de contestation du parti unique à Bamenda le 26 mai 1990 et la mobilisation de l'opposition pour l'organisation d'une conférence nationale

[1] Jean-François Bayart souligne l'apport du *Ngondo* et du *Kumze* à l'UPC. Voir Bayart 1985, 32-36. Voir aussi le rapport entre mouvements sociaux et partis politiques avec Hélène Combes 2009. Voir Luck/De Chezelles 2011.

souveraine. Au niveau de la contestation politique, les « villes mortes »[2] deviennent une technologie mobilisée par les acteurs de mouvements pour faire plier le gouvernement. Le champ social est investi par les associations corporatistes et les organisations de défense des droits civiques à l'instar de Cap Liberté, OCDH, Human Rights Watch, le « Parlement » des étudiants, la FEPEC, le SYNPEMEC, INP ACT, l'ACP et ODISSE (Ngayap 1999). Ces mobilisations contestataires permettent la formation continue de l'État de droit, et ce faisant, participent à l'énonciation du politique au Cameroun.

En avril 2005, le mouvement étudiant dénommé l'Addec (L'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun) créé un an plutôt sur les vestiges du Musec (la Mutuelle de solidarité des étudiants du Cameroun), est à l'origine d'une vaste mobilisation contestataire qui – par effet de contagion – embrase la quasi-totalité des universités d'État. Les étudiants engagent une grève de la faim pour revendiquer de meilleures conditions d'étude et de vie (Morillas 2015). Même si fondamentalement cette contestation présente un caractère social, elle revêt une dimension politique puisqu'elle est tournée vers le gouvernement. Trois ans plus tard, en février 2008, les révoltes populaires dites « émeutes de la faim »[3] marquent davantage l'histoire de la contestation politique au Cameroun. Elles constituent la plus forte mobilisation populaire depuis les « villes mortes » de 1991. Pour exprimer leur ras-le-bol contre la vie chère et la rumeur d'un projet de révision constitutionnelle,[4] des Camerounais investissent les rues du pays. Se basant sur des revendications

---

[2] Les villes mortes ici sont semblables aux technologies utilisées par les mouvements étudiants de mai 1968 en France. Durant les villes mortes, plusieurs symboles de l'État seront attaqués : édifices publics, véhicules administratifs, bus de la société de transport public, boycott de l'État et de tout ce qui s'y rattache… (Ngayap 1996).

[3] L'expression avait été introduite dans les discours par la presse. Mais elle reste très problématique. Qualifier les mobilisations contestataires de févier d'émeutes de la faim, réduit en réalité à des pauvres ventres les individus qui exigent, ici, un changement politique profond.

[4] Le 32 décembre 2007, Paul Biya fait son discours de fin d'année à la télévision. Il annonce officiellement qu'il souhaite modifier l'article 6 alinéa 2 de la Constitution camerounaise – qui limite le nombre de mandats présidentiels à deux – pour s'assurer un troisième septennat aux élections de 2011.

sociales et politiques, ces mouvements sociaux déploient à la fois grève, manifestations de rue, *sit-in* et blocages. Depuis lors, la contestation politique et sociale des mouvements sociaux n'a pas faibli. Elle se poursuit sur un autre terrain faisant usage de la structure d'opportunité numérique qu'offre l'accès à internet et aux réseaux sociaux. De plus en plus, les mobilisations collectives s'expriment aussi dans l'*e*-rue à travers la blogosphère.[5] Les Camerounais s'approprient progressivement les applications du Web 2.0 – à l'instar de Twitter, Facebook et son service de messagerie instantanée WhatsApp – pour devenir des cybercitoyens. De manière phénoménale, le réseau social devient un espace public virtuel propice à la cyber-mobilisation (Douay 2014).

Dans le présent texte, nous nous sommes intéressés aux récentes mobilisations de deux mouvements sociaux : le mouvement OTS qui signifie « on n'a trop supporté » porté par les professionnels de l'éducation qui revendiquent l'amélioration des conditions de travail et le mouvement Brigade anti-Sardinard (BAS), plus politique au regard de ses revendications, dont la plus importante est l'exigence du départ du président Paul Biya au pouvoir, pourtant réélu lors des élections présidentielles de 2018. Nous nous proposons de décrire et d'analyser les logiques et les modes d'actions de ces deux mouvements à l'ère du numérique. Pour contester, les mouvements sociaux construisent des arènes de conflits sociaux et inventent des « arts-de-faire »,[6] en fonction d'une multitude de facteurs : l'environnement politique national et international, les ressources et technologies disponibles, la nature des revendications, le degré de contestation, etc. Notre objectif est de montrer que la contestation au Cameroun est une réalité permanente qu'on peut observer dans l'analyse croisée du « champ politique » (Bourdieu 1980), des « mondes » (Becker 2006)

---

[5] La blogosphère désigne l'ensemble de tous les blogs. C'est un sous-réseau du réseau Internet (World Wild Web). Parfois, par métonymie, on désigne l'ensemble des blogs d'une communauté précise comme la blogosphère francophone, la blogosphère sportive, la blogosphère des standards Web, etc. Voir http://lewebpedagogique.freshdesk.com.

[6] Ce concept est emprunté chez Michel de Certeau. Pour cet auteur, les arts-de-faire réfèrent à la capacité de l'homme ordinaire à inventer son quotidien par le développement, des ruses subtiles, tactiques et résistances par lesquels il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon. Voir De Certeau 1980.

et de « l'espace de mouvements sociaux » (Mathieu 2007). L'étude vise à rendre compte de l'extension des répertoires d'action de la contestation politique : des modes classiques de contestation à la cyber-contestation en contexte de digitalisation. L'idée étant de montrer que l'avènement de l'*e*-rue ne sonne pas le glas des mobilisations de rue ; qu'il y a une coexistence et même une complémentarité des divers répertoires d'action collective.

Pour analyser les modes d'actions collectives de ces deux mouvements, nous avons eu recours à la théorie des mouvements sociaux (McAdam 1982 ; Tarrow 1994 ; McAdam et al. 1996 ; McAdam et al. 2001). Cette théorie rend compte de la manière dont un ensemble d'individus au départ isolés, mettent en commun leurs ressources afin de contester l'ordre établi. Elle explique sous quelles conditions des attentes non satisfaites peuvent à un moment historique générer une contestation allant d'une simple pétition à une manifestation violente. Elle permet aussi de comprendre pourquoi dans un contexte précis d'un cycle de contestation, un mouvement social choisit dans ses répertoires tel ou tel mode d'action pour agir. Au cœur de la théorie des mouvements sociaux, se trouve « le paradigme de la mobilisation des ressources » (Fillieule/Pechu 1994, 73). « Elle s'est développée dans les années 1970 portant sur les mobilisations protestataires. Elle conçoit l'étude des protestations comme des formes rationnelles produites par l'action d'organisations et rompt clairement avec les analyses des foules comme comportements irrationnels » (Le Saout 1999, 158). Cette approche, qui a nourri l'essentiel des recherches portant sur les mouvements collectifs aux États-Unis, s'est rapidement imposée comme une référence centrale pour beaucoup de travaux sur les mouvements sociaux dans le monde entier.

Pour rendre compte des expériences des mouvements OTS et de la BAS, nous avons observé depuis 2018 les mobilisations de leurs membres dans l'espace public au Cameroun, dans les médias et au sein de la diaspora. Les mobilisations de la BAS qui se sont largement déroulées en Europe ont été suivies de bout en bout pour comprendre comment des citoyens faisaient le choix de l'humiliation des institutions comme mode d'action contestataire. Les mobilisations du mouvement OTS, quant à elles, ont eu lieu au Cameroun dans les établissements d'enseignement, étaient relayées sur les réseaux sociaux et au sein de la presse écrite ou audiovisuelle. Ces deux mouvements se distinguent par leurs modes d'actions : Si le mouvement OTS s'inscrit dans des pratiques de contestation plus pacifiques (1), le

mouvement de la BAS se veut plutôt révolutionnaire par le recours tantôt à la violence tantôt à des actes qui mettent en exergue une certaine forme d'humiliation envers les symboles et les institutions d'État (2).

OTS, « On a Trop Supporté »

De l'opération « craie morte » à la ruée d'images sur les réseaux sociaux

Dans les cas de détresse extrême, les mouvements sociaux s'avèrent parfois être la seule voix potentielle et active de contestation lorsque toutes les voix autorisées restent silencieuses (Mbembe 1985, 195). Ces mouvements sont porteurs d'espoirs à travers leurs objectifs, les formes originales de leur communication et l'empreinte qu'ils laissent dans la mémoire collective. C'est le cas du mouvement OTS au Cameroun. La scène publique camerounaise s'est retrouvée marquée pendant les mois de février et mars 2022 par le mouvement OTS, entendu comme « On a trop supporté » ou « On a trop souffert ». C'est un mouvement sans leader porté par un collectif d'enseignants qui réclament l'amélioration de meilleures conditions de travail, y compris le paiement effectif et intégral des salaires. Tout comme « le Balai citoyen »au Burkina Faso, « Filimbi » au Congo, « Sofas » au Mali, « Ça suffit comme ça » au Gabon et « Y'en a marre » au Sénégal, le nom OTS à lui seul est tout un programme. Nous nous proposons de présenter, à travers ses formes d'expression, la manière dont ce mouvement tente de se positionner comme un catalyseur du changement social.

L'article 2 de la Constitution définit le Cameroun comme un État laïque, social et surtout démocratique. Et parlant des démocraties, Achille Mbembe (2016) souligne qu'elles ont toujours eu des esclaves, un ensemble de personnes qui, d'une manière ou d'une autre, auront toujours été totalement ou partiellement privées de droits. Au Cameroun, les enseignants ont parfois le sentiment de faire partie de cette catégorie. Si certains affirment être marginalisés et maltraités par l'État, d'autres notent que depuis plusieurs décennies, ils sont réduits à la mendicité pour survivre. D'autres encore, qui se considèrent comme des « seigneurs de la craie », notent une différence de traitement entre le corps des enseignants et d'autres corps professionnels comme les administrateurs civils,

la police et l'armée. Par exemple, alors que les administrateurs civils commencent à percevoir une partie de leur rémunération dès le début de leur formation, les enseignants eux doivent attendre parfois deux à trois ans après la fin de leur formation pour recevoir un quelconque salaire. Cette situation pousse souvent les enseignants à multiplier des activités génératrices de revenus en marge de leur métier afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Avec la vie chère, les conditions de vie des enseignants n'ont cessé de se dégrader. C'est dans ce contexte qu'émerge à l'échelle nationale le mouvement OTS. Le 21 février 2022 ce mouvement diffuse sur les réseaux sociaux les revendications suivantes :

- la réduction de la durée d'attente du premier salaire ;
- le paiement intégral du salaire et des primes ;
- la signature du décret d'application du « Statut particulier des enseignants » adopté depuis 2000 ;
- le paiement d'une dette académique de 181 milliards de francs CFA ;
- le traitement automatique et rapide des dossiers du personnel ;
- la mise sur pieds d'un système anti-corruption à l'École Normale Supérieure ;
- le traitement rapide des demandes de mutations effectives en cas de regroupement familial, de maladie et d'ancienneté.[7]

Pour faire entendre ces revendications, le mouvement OTS lance le 22 février 2023, l'opération « craie morte » visant un arrêt total des enseignements. Le collectif OTS avait ainsi instruit l'ensemble des enseignants de se présenter dans les établissements et se regrouper sous les arbres jusqu'à la fin de la journée sans toutefois dispenser les enseignements dans les salles de classe. Parlant de cette opération, un enseignant écrit sur la page Facebook du mouvement :

> Depuis des décennies, nous souffrons en silence et voilà une semaine déjà écoulée que nous manifestons notre ras-le-bol. Malgré les menaces des autorités administratives et de nos supérieurs hiérarchiques (proviseurs, délégués et ministres de tutelle), ne perdons pas espoir et restons plus que jamais soudés tout en évitant le trouble au sein des établissements scolaires. (Ibid.)

---

[7] Voir OTS, on a trop supporté, Page Facebook créée le 22 février 2022, https://www.facebook.com/groups/532805734689515/.

Cette opération a eu un effet direct sur les élèves qui n'ont pas hésité à soutenir leurs formateurs en défilant dans les rues des villes et des campagnes avec des pancartes sur lesquelles l'on pouvait lire : « Payez nos enseignants et enseignantes. On veut l'éducation ». Face à cette mobilisation, l'État évoque des problèmes de trésorerie et appelle les enseignants à plus de patience. Mais les enseignants n'abandonnent pas la mobilisation et investissent davantage les réseaux sociaux où ils partagent images et vidéos de protestation.

Le mouvement OTS a pris de l'ampleur lorsqu'une image publiée sur les réseaux sociaux enflamme les internautes. Cette image est celle d'Hamidou, un enseignant de sport du lycée de Beka dans la région du Nord et membre d'OTS. Une image particulièrement expressive puisqu'elle informe sur son histoire et ses souffrances. On y voit un homme au corps frêle, au visage émacié tenant entre ses mains un bout de papier sur lequel il est écrit : « 2012-2022 sans matricule, 10 ans sans salaire. OTS. » En effet, Hamidou avait passé 10 ans à enseigner sans percevoir le salaire auquel il avait pourtant droit mensuellement. Il souffrait d'un mal gastrique qui le rongeait en raison de mauvaises conditions de vie. Son statut de fonctionnaire affilié au ministère de l'Enseignement secondaire ne lui permettait pas de s'offrir des soins. Il révèle avoir entrepris des démarches au ministère de la Fonction publique à Yaoundé dans le but de régulariser sa situation mais a dû faire face, à chaque fois, à des agents véreux qui exigeaient des commissions contre le traitement de son dossier. N'ayant pas d'argent, Hamidou avait fini par perdre courage et s'abandonner à la Providence. Sur les réseaux sociaux, un photomontage montre Hamidou lorsqu'il était encore élève avec une apparence physique normale ; puis Hamidou devenu enseignant avec l'apparence d'une personne atteinte d'importantes carences alimentaires. Publiée sur les réseaux sociaux le 27 février 2022, symbole vivant des revendications du mouvement OTS, ce photomontage caricaturé et partagé largement amplifie le cri strident des enseignants et finit par générer une réaction du ministre de la Fonction publique qui instruit quelques jours plus tard, le traitement de son dossier. Quelques jours après la régulation de sa situation au ministère, le 8 mars 2022, Hamidou perd la vie, sans doute à cause de son état de santé dégradé. L'image de sa dépouille publiée sur les réseaux sociaux ravive la colère du mouvement OTS. Des images avec

des messages tels que « Honte au gouvernement du Cameroun ! » sont publiées.

> Si selon Sigmund Freud,
>
> la masse n'est excitée que par des stimuli excessifs. Celui qui veut agir sur elle n'a pas besoin de composer logiquement ses arguments, il lui faut utiliser les images les plus fortes pour peindre, exagérer et répéter sans arrêt la même chose (2019, 64),

les images choquantes et violentes d'Hamidou diffusées sur les réseaux sociaux par le mouvement OTS correspondent exactement à ces « stimuli excessifs ». Elles entrainent de multiples actions de pression à l'instar de la création de l'hashtag OTS sur les réseaux sociaux, accentuant ainsi la pression sur l'État. Le 10 mars 2022, le gouvernement publie un communiqué qui énonce un début de mesures visant à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Dans ce communiqué, l'on apprend que le président Paul Biya aurait instruit : le paiement du complément salarial mensuel aux enseignants qui ne percevaient que les deux tiers de leur salaire ; le paiement de leur indemnité de non-logement et le paiement échelonné des rappels relatifs à leurs avancements et reclassements.

L'expérience du mouvement OTS montre que les réseaux sociaux sont de plus en plus des espaces privilégiés d'expression des catégories marginalisées. Ils amplifient le cri des enseignants qui ont été lésés et aident les mouvements de luttes sociales à réussir où certains mouvements classiques ont échoué. Porteur d'espoirs pour le changement des conditions de l'enseignant, le mouvement OTS se poursuit depuis sa création afin de veiller à ce que les promesses d'État soient traduites en actes concrets. L'opération « craie morte » s'est certes achevée, mais les membres du mouvement OTS continuent de s'exprimer sur les réseaux sociaux chaque fois qu'ils ont l'occasion, pour dénoncer les abus et réclamer une meilleure qualité de vie au travail. Si cette mobilisation a globalement été pacifique, cela n'a pas été le cas d'autres mouvements dans d'autres secteurs de revendication qui, comme le montre le texte ci-dessous, ont fait le choix de la violence.

La Brigade Anti-Sardinard (BAS)

Violence et humiliation dans les mouvements citoyens

En décembre 2018, soit deux mois après la tenue des élections présidentielles d'octobre 2018 au Cameroun qui a vu la réélection de M. Paul Biya, l'un des auteurs de ce texte s'était rendu à l'Ambassade du Cameroun située dans le 14e arrondissement de Paris, à la Rue d'Auteuil, pour renouveler son passeport arrivé à expiration. Un mois plus tard, cette ambassade a fait l'objet d'un saccage par une cinquantaine de manifestants qui visiblement dénonçaient la répression et l'arrestation d'une centaine de personnes le même jour en matinée à Douala, lors d'une marche non autorisée mais organisée tout de même par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). Le saccage a eu lieu le 26 janvier 2019 vers 19h00 et c'est depuis notre domicile que nous observions la scène non pas à la télévision, mais sur notre ordinateur à travers une transmission directe sur Facebook faite sur une page des manifestants appelée « Brigade Anti-Sardinard » en abrégé (BAS). Dans cette retransmission en live, nous pouvions voir les membres de ce mouvement assiéger les locaux de l'ambassade, faire du boucan en tenant des discours critiques sur « la crise anglophone » que connait le pays depuis 2016, sur les élections présidentielles manipulées et la répression violente des manifestations pacifiques au pays. On pouvait aussi voir certains manifestants s'en prendre aux meubles et équipements de l'ambassade, aux dossiers administratifs et autres documents des usagers. Au regard de ce que l'un d'entre nous venait de faire une demande de renouvellement du passeport, nous craignions surtout que son dossier disparaisse ou soit détruit avec cet évènement. L'une des images symboliques de cette soirée a été le saccage du portrait officiel du président de la République Paul Biya. L'on pouvait aussi entendre les manifestants scander : « Nous sommes chez nous ! », « Nous avons pris l'ambassade ! ».

Dans les expériences de manifestations telles que nous l'avons appris avec la sociologie des mobilisations protestataires, les modes d'action comme le vandalisme et la prise des services publics sont des formes extrêmes qui donnent au mouvement social une allure révolutionnaire. L'allure révolutionnaire n'est pas utilisée à la légère dans le cas que nous décrivons puisque la Brigade Anti-Sardinard n'est pas un mouvement

social classique de type ouvrier qui revendique l'amélioration des conditions de travail ou de vie. C'est un mouvement qui souhaite à travers son militantisme de longue distance, le changement radical de l'ordre politique au Cameroun. Apparu entre 2017 et 2018, la Brigade Anti-Sardinard est un mouvement hétéroclite qui rassemble plusieurs groupes disséminés dans plusieurs pays européens. Dans les jours qui ont suivi le saccage de l'ambassade du Cameroun à Paris, les autres ambassades et missions diplomatiques du Cameroun à Berlin, Bruxelles, Genève et Londres ont plus ou moins connu le même sort. Et à chaque fois, la Brigade Anti-Sardinard a dû affronter d'autres mouvements citoyens qui se considèrent comme des « Patriotes » et qui prétendent défendre l'ordre politique en place et l'image du Cameroun qu'ils estiment être salie par l'action de cette brigade. Parfois aussi, la Brigade Anti-Sardinard a dû faire face aux forces de police du pays d'accueil quelques fois accusées par le gouvernement camerounais de soutenir l'action des manifestants, lorsqu'il s'agit parfois tout simplement pour cette police de faire respecter le droit de manifestation. Lors des manifestations organisées par la Brigade Anti-Sardinard à Paris, ses membres font souvent des expositions photographiques sur le portail de l'ambassade du Cameroun ou à même le sol dans les rues parisiennes. Il s'agit pour eux d'exposer les photos du président Paul Biya avec, marquées en rouge, les inscriptions « Dictateur », « Assassin », « Meurtrier ». Sur les banderoles, les affiches grands formats, ils mettent aussi les photos des personnes décédées au Cameroun dans le cadre de la guerre dans les régions anglophones comme pour montrer aux yeux des passants et à ceux qui suivent la manifestation en ligne, les forfaits du régime en place.

L'une des pratiques de la Brigade Anti-Sardinard est la perturbation des séjours et visites institutionnels des hauts responsables camerounais à l'étranger, y compris du président camerounais lui-même. Au mois de juin 2019, le président Paul Biya avait effectué un séjour privé à l'Hôtel Intercontinental à Genève en Suisse. Ce n'était pas la première fois qu'il s'y rendait. Les membres de la Brigade Anti-Sardinard entretiennent un regard négatif sur cet hôtel qu'ils accusent de soutenir la dictature et le pillage du Cameroun en acceptant d'accueillir régulièrement M. Paul Biya lors de ses voyages à l'étranger. C'est ainsi que le 29 juin 2019, des centaines de membres de la Brigade Anti-Sardinard venant de plusieurs pays d'Europe ont fait irruption sur la Place des Nations à Genève,

pour s'y regrouper et marcher en direction de cet hôtel où M. Paul Biya séjournait avec pour objectif de le déloger. Cette manifestation avait presque paralysé le canton de Genève et mobilisé les services de police. À quelques mètres de l'hôtel, la manifestation a été violemment repoussée pour les forces de l'ordre au moyen de canons à eaux. Des affrontements ont aussi eu lieu entre les membres de la brigade et l'équipe de la sécurité présidentielle de M. Paul Biya. Quelques jours plus tard, à la suite de plaintes déposées par les membres de la Brigade Anti-Sardinard, certains agents de la sécurité de M. Paul Biya ont été condamnés par la justice genevoise. Cet évènement a eu un grand écho dans les médias occidentaux et africains, sur les réseaux sociaux et au sein des chancelleries africaines en Europe. La perturbation des séjours et visites institutionnelles des hauts dirigeants africains en Europe n'est pas le propre de la diaspora camerounaise. Elle s'observe aussi au sein de la diaspora gabonaise ou encore congolaise. Elle vise un objectif, celui d'humilier le régime au pouvoir considéré comme non-démocratique.

Les pratiques d'humiliation du pouvoir sont à considérer comme une forme d'expression linguistique, culturelle et politique des mouvements citoyens africains. Dans le cas que nous décrivons, l'humiliation du pouvoir commence avec une véhémence implacable dans le discours des membres de la Brigade Anti-Sardinard lorsqu'ils prennent le contrôle temporaire de l'ambassade. En disant en mondovision qu'ils contrôlent l'ambassade, symbole du Cameroun à l'étranger, ils révèlent ainsi la chute symbolique d'un pouvoir qu'ils combattent et qu'ils souhaitent voir s'effondrer réellement. La destruction de la photo présidentielle qui est jetée au sol, piétinée, déchirée, et exhibée sur les réseaux sociaux vise à humilier M. Paul Biya qualifié de « dictateur ». Cette humiliation se poursuit avec les activités d'exposition des photographies dans les rues de Paris. En affichant la photo du président camerounais à côté de celles des victimes du conflit dans les régions anglophones qui secoue le pays depuis 2016, la Brigade Anti-Sardinard souhaite faire apparaitre M. Paul Biya comme un criminel, un meurtrier, un dictateur qui réprime toute opposition politique. C'est aussi une manière de l'humilier puisqu'en diffusant ces images dans les réseaux sociaux, la Brigade Anti-Sardinard vise à signifier au monde entier que M. Paul Biya représente un pouvoir dangereux pour les droits humains. L'humiliation du pouvoir est encore visée lorsque la Brigade Anti-Sardinard, profitant d'un certain

état de droit en vigueur en Europe, organise une manifestation devant l'Hôtel Intercontinental à Genève et fait condamner par la justice suisse des membres de la garde rapprochée du président M. Paul Biya. En manifestant devant cet hôtel, la Brigade Anti-Sardinard exigeait la fin du séjour de Biya et son retour immédiat au Cameroun. Cette humiliation est visible lorsque l'évènement est relayé par des journaux suisses, français et camerounais qui révèlent ainsi les difficultés désormais réelles du président Paul Biya à se déplacer à l'étranger. Les pratiques d'humiliation peuvent porter aussi sur ceux qui soutiennent Biya, comme ce fut le cas en février 2020 d'un journaliste et ancien DG d'une chaine de télévision locale camerounaise accusé de soutenir le régime. Le journaliste avait été saupoudré avec de la farine devant son hôtel lors d'un séjour à Paris, et la scène filmée et diffusée sur les réseaux sociaux. En janvier 2021, les pratiques d'humiliation se sont poursuivies de manière surprenante mais cette fois-ci devant la chaine de télévision française TF1 à Paris. Les membres de la Brigade Anti-Sardinard y avaient installé un épouvantail représentant le président Biya sur un poteau sur lequel était accroché le drapeau camerounais. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, on voit un membre de la Brigade Anti-Sardinard fouetter l'épouvantail en scandant, « Biya criminel ! », « Quitte le pouvoir ! », « Un vieillard de 90 ans ! », etc.

Les activités de la Brigade Anti-Sardinard en Europe s'inscrivent en partie dans la sociologie des relations internationales puisqu'elles engagent les États, les groupes d'individus, la diaspora, les intérêts nationaux, la souveraineté, la dignité, la réputation et l'honneur. Sur le plan scientifique, au-delà de ce que nous apprend la sociologie des mouvements sociaux, de l'action collective et des mobilisations contestataires, nous pouvons tirer profit des travaux de Bertrand Badié (2014) sur l'humiliation dans les relations internationales. En saisissant l'humiliation à partir d'une approche qui s'inspire de la psychologie sociale, Bertrand Badié documente de manière critique les combats symboliques livrés sur l'arène internationale ; des combats visant à renvoyer le partenaire, l'autre à un statut inferieur à ce qu'il souhaite, et parfois en contradiction avec les normes et les valeurs qui fondent la vie internationale. Les travaux de Badié sur l'humiliation décrivent surtout les expériences où les puissances occidentales agissent avec mépris envers les pays qu'ils considèrent comme inférieurs. Si cette approche montre comment le système

international génère l'humiliation et la réaction des humiliés, l'usage que nous faisons du terme de l'humiliation n'entre pas entièrement dans cette logique. Les expériences de mobilisation décrites plus haut montrent plutôt comment les mobilisations protestataires d'une partie de la diaspora camerounaise se caractérisent par le choix de modes d'action humiliants contre un pouvoir dominant ayant « perdu » à ses yeux sa légitimité. Dans notre analyse, nous ne considérons pas l'humiliation comme une pathologie sociale mais comme une logique de contestation contre le pouvoir de Biya. Dans cette logique – et Badie le souligne aussi –, la mobilisation protestataire peut être aussi considérée dans un autre sens comme la conséquence d'humiliations de longue durée de jeunes au chômage, abandonnés à eux-mêmes, privés de libertés et de droits, etc. Ainsi, des d'humiliés chercheraient à leur tour, à humilier le pouvoir.

Enfin, il faut bien comprendre que le pouvoir de Yaoundé n'est pas resté passif face aux actions humiliantes de la Brigade Anti-Sardinard en Europe. Au niveau national, le gouvernement a plusieurs fois tenu des discours visant à dénoncer ce qu'il considère comme un dérapage des enfants de la nation, perdus dans le monde occidental et incapables de « laver le linge sale en famille ». Au sein de la population camerounaise, ces pratiques humiliantes n'ont pas toujours été vécues comme étant dirigées uniquement contre le régime Biya. Certains citoyens ont estimé que les actions de cette brigade ternissaient aussi l'image du Cameroun et de l'Afrique en général. Il a été reproché aux membres de la BAS de salir les institutions de leur pays, s'humiliant ainsi eux-mêmes devant la société occidentale. Pour notre part, c'est surtout le fait que les mobilisations de la Brigade Anti-Sardinard se déroulent en Europe et aussi le fait qu'elles soient retransmises en mondovision sans filtres ni censures qui leur donnent autant de pouvoir dans la logique de l'humiliation. Cela signifie que la rationalité d'un mode d'action au sein des mouvements citoyens dépend du contexte géographique et politique de mobilisation. Elle dépend aussi et surtout des technologies disponibles. En même temps, les mobilisations de la diaspora participent aussi à un affichage mondial des fractures politiques internes au pays d'origine. Cela nous amène à questionner les effets à court ou à long terme d'une telle mobilisation protestataire, ses coûts matériels et symboliques, et ses retombées réelles. Nous sommes en 2023, la Brigade Anti-Sardinard a perdu son

dynamisme dans ses mobilisations tandis qu'au Cameroun, Biya continue la gestion de son mandat présidentiel.

Conclusion

Les deux mouvements que nous venons de présenter informent sur les dynamiques sociales et politiques au Cameroun. La crise postcoloniale qui frappe les pays africains génère un peu partout des mobilisations contestataires qui réclament tantôt l'amélioration des conditions de vie, tantôt le changement du pouvoir politique accusé d'être incapable de trouver des solutions aux problèmes sociaux. L'avènement des plateformes numériques transforme significativement la manière dont les individus se mobilisent et font vivre leur mouvement. De ce fait, internet et les outils numériques forment ainsi un nouveau répertoire d'action que les mouvements sociaux mobilisent dans leur contestation. L'espace numérique devient un lieu d'affrontement, de contradictions, de luttes et d'espoirs qui se poursuivent tout de même dans l'espace physique. Les mobilisations du mouvement OTS rappelle que l'accès aux droits reste et demeure une quête qu'il faut en permanence négocier avec l'État. Les mobilisations de la BAS montrent que si la violence peut souvent être un mode d'action dans une expérience de revendication, elle peut devenir contre-productive en donnant une image négative du mouvement, l'éloignant ainsi des potentiels soutiens. De l'analyse des deux mouvements, il ressort que la volonté de créer un choc moral sur les réseaux sociaux comme avec les images de Hamidou d'une part, et la volonté d'humilier l'État avec le saccage des services publics d'autre part, sont des nouvelles formes d'expressions des mouvements sociaux africains.

Bibliographie

Abé, Claude, « Espace public et recompositions de la pratique politique au Cameroun », dans *Polis/RCSP/CPSR*, vol. 13, n°1-2, 2006, 29-56.

Badie, Bertrand, *Le Temps des humiliés. Pathologie des relations internationales*, Paris, Odile Jacob, 2014.

Bayart, Jean-François, « L'énonciation du politique », dans *Revue française de science politique*, n°3, 1985, 343-373.

Bayart, Jean-François, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985.

Becker, Howard S./Pessin, Alain, « Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », dans *Sociologie de l'Art*, 2006, 163-180.

Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Editions de minuit, 1980.

Combes, Hélène, « Pour une sociologie du multi-engagement : Réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain », dans *Sociologie et sociétés*, 412, 2009, 161–188.

De Certeau, Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Folio-Essais, Gallimard, 1980.

Fillieule, Olivier/Péchu, Cécile, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Freud, Sigmund, *Psychologie de masse et analyse du moi*, Paris, PUF, 2019.

Gueorguieva, Petia/Krasteva, Anna (dir), *La rue et l'e-rue : Nouvelles contestations citoyennes*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Le Saout, Didier/Rollinde, Marguerite, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb : perspective comparée*, Paris, Karthala, 1999.

Luck, Simon/De Chezelles, Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voie des urnes. Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes [collection « *Res Publica* »], 2011.

Mathieu, Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », dans *Politix*, n°77, 2007, 131-151.

Mbebi, Raymond, *Nouveaux Mouvements Sociaux et intégration socio-politique des minorités ethniques au Cameroun*, Thèse de doctorat en science politique, Yaoundé, Université de Yaoundé II, 2015.

Mbembe, Achille, *De La Postcolonie, essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

Mbembe, Achille, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La découverte, 2016.

Mbembe, Achille, *Les Jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1985.

McAdam, Doug/Tarrow, Sidney/Tilly, Charles, « To Map Contentious Politics », dans *Mobilization*, 1, 1996, 17-34.

McAdam, Doug/Tarrow, Sidney/Tilly, Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

McCarthy, John D./Mayer, Zald N., « Resource mobilization and social movements: A partial theory », dans *American Journal of Sociology*, vol. 82, n°6, 1997, 1212-1241.

Monkam, Louis, *Contribution à l'étude du séchage des bois tropicaux au Cameroun : Cas du Doussié, du Moabi et de l'Iroko*, Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I, 2006.

Morillas, Cindy, *Individualisation versus Démocratisation ? : conditions et formes du militantisme étudiant en situation autoritaire (Cameroun, 1962-2014)*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 2015.

Mouiche, Ibrahim, « Autorités traditionnelles, multipartisme et gouvernance démocratique au Cameroun », dans *Afrique et Développement*, vol. 30, n°4, 2005, 221-249.

Ndongo Samba, Sylla, *Les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest : entre les ravages du libéralisme économique et la promesse du libéralisme politique*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Ngayap, Pierre Flambeau, *L'opposition au Cameroun : les années de braise : villes mortes et Tripartite*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Ngayap, Pierre Flambeau, *L'opposition au Cameroun. Les années de braise. Villes mortes et Tripartite*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Ngongo, Paul Louis, *Histoire des forces religieuses au Cameroun : de la Première Guerre mondiale à l'Indépendance (1916-1955)*, Paris, Karthala, 1982.

Onana, Janvier, *Le Sacré des indigènes évolués. Essai sur la professionnalisation politique (l'exemple du Cameroun)*, Paris, Dianoïa, 2004.

Pommerolle, Marie-Emmanuelle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », dans *Critique internationale*, n°3, 2008, 73-94.

Tanga-Onana, Joseph, « La pénurie de main d'œuvre indigène dans les plantations européennes de l'Ouest-Cameroun », dans *Outre-mers* vol. 90, n°338, 2003, 247-271.

Tarrow, Sidney, *Power in Movement: Social Movements, Collective Action and Politics*, New York/Cambridge, Cambridge University Press, 1999 [1994].

Zognong, Dieudonné/Mouiche, Ibrahim, « Démocratisation et rivalités ethniques au Cameroun », dans *UNESCO-MOST, Centre Interafricain de Recherche Pluridisciplinaire sur l'Ethnicité*, 2002.